



Procès-verbal de l'assemblée générale 2012

Dimanche 1^{er} juillet 2012
Mairie du Canton d'Orford
2530, chemin du Parc, Orford
9h à 12h

Présence : 32 personnes présentes dont 30 membres ayant droit de vote
Invité : M. Pierre Bastien, maire du Canton d'Orford.

1. Mot de bienvenue – Richard Bousquet

- Richard Bousquet souhaite la bienvenue à l'assistance, remercie le maire Bastien de sa présence.
- Il dresse un bilan des activités de l'association pour l'année 2011/2012, remercie les membres du CA et toutes les personnes qui ont collaboré aux réalisations.

2. Adoption de l'ordre du jour et explication du déroulement – Jean-François Lavigne

- René Jolicoeur propose que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté, secondé par Hélène Duval. **ADOPTÉ.**

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2011 – Ginette Boyer

- Correction de la date dans le titre du point 3 pour, 27 juin 2010. Suite à la lecture, Antoinette St-Pierre propose que soit adopté le procès-verbal du 26 juin 2011, secondée par Claude Nadeau. **ADOPTÉ.**

4. R.A.P.P.E.L. (Rapport d'activités et projet « Diagnostic environnemental » – J.F. Lavigne

- En 2012, l'ARCDL a été représentée aux deux activités auxquelles sont conviées les associations membres, soit l'assemblée générale et la journée des associations. Il y a un compte-rendu de l'AGA sur le site internet de l'association.
- Jean-François Lavigne explique une nouvelle technique pour vérifier la qualité d'un lac soit l'analyse du périphyton et fait un résumé des sujets traités lors de la journée des associations.
- Présentation du projet « Diagnostic environnemental des lacs de la Chaîne des Lacs » soumis par le RAPPEL à notre demande. Il comprend trois phases. **Il est proposé par Suzanne Trudeau, secondée par Marcel Gagnon que l'ARCDL engage les fonds nécessaires à la phase 1 du projet «Diagnostic environnemental des lacs de la Chaîne des Lacs» telle que proposée par le RAPPEL, tout en poursuivant les démarches permettant d'obtenir les montants de 50% en subventions. Vote : 1 contre, 0 abstention. ADOPTÉ à la majorité.**

- René Biron propose d'obtenir une soumission des travaux envisagés pour la phase 1 du projet «Diagnostic environnemental des lacs de la Chaîne des Lacs» d'une entreprise indépendante si le projet n'a pas lieu en 2012. **PROPOSITION RETIRÉE.**
- Suzanne Trudeau propose d'envisager une contribution volontaire réservée spécifiquement au projet «Diagnostic environnemental des lacs de la Chaîne des Lacs». Jacques Lauzon seconde. Vote : 0 contre, 4 abstentions. **ADOPTÉ à la majorité.**

5. Subventions – Richard Bousquet

- Un montant de 8365\$ a été demandé en subvention à la municipalité du Canton d'Orford pour le coût des analyses reliées à notre participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL 1050\$) ainsi que la réalisation de la phase 1 du projet de Diagnostic environnemental des lacs de la Chaîne des Lacs (7315\$). Richard Bousquet informe qu'en réponse à cette demande la municipalité a accordé un montant de 750\$. Une relance a été faite pour réévaluation du montant. Le dossier est présentement à l'étude au conseil municipal, les négociations se poursuivent.
- M. Pierre Bastien mentionne que ce sont les conseillers qui prendront la décision mais précise que la porte n'est pas fermée. Un membre demande si l'association peut compter sur son soutien dans ce dossier. Il répond que si son vote est nécessaire, en cas de division des conseillers, il voterait à l'avantage de l'association.

6. Installations septiques – Richard Bousquet

- Historique des activités.
- En réponse à plusieurs questions adressées au maire Bastien : Il n'y a pas de budget spécifique alloué à un secteur. Il donne quelques explications concernant des critères vérifiés en fonction de l'âge des installations. Rien dans le programme de vérification des installations septiques n'est spécifique au secteur de la Chaîne des Lacs. On peut rapporter des anomalies constatées aux inspecteurs de la municipalité.

7. Restriction à la conduite de bateaux – Richard Régimbald

- Historique des activités depuis juin 2005.
- Explication des principales raisons du refus de Transport Canada.
- Retour sur les motifs à l'origine du dossier et de l'évolution de la situation depuis 2005, et constat de la conjoncture actuelle.
- Les recommandations de l'ARCDL pour la suite du dossier de la restriction à la conduite de bateaux sont :
 - ❖ Entreprendre des démarches pour régler la vitesse à 10km sur l'ensemble des plans d'eau, tel que suggéré par M. Jean-Guy Beaulieu à l'assemblée annuelle 2010.
 - ❖ Subventionner le remplacement d'un moteur 2 temps conventionnel par un moteur 4 temps ou bien un moteur électrique (budget annuel de 1000\$) :
Remplacement moteur 2 temps par 4 temps : 75\$
Remplacement moteur à combustion par moteur électrique : 150\$
 - ❖ Formuler une demande à la municipalité pour interdire aux non-riverains la mise à l'eau d'embarcations avec 2 temps conventionnel à la descente publique.
 - ❖ Démarrer une campagne de sensibilisation pour éliminer les moteurs 2 temps de vieille génération lors de la campagne de renouvellement des cartes de membres.
 - ❖ Enclencher un processus auprès des gouvernements pour faire pression en vue de légiférer pour abolir les moteurs deux temps de vieilles générations.

Hélène Duval propose d'accepter l'ensemble des recommandations de l'ARCDL, secondée par René Biron. Vote : ADOPTÉ à l'unanimité.

8. Impact environnemental de la location de chalets à court terme – René Jolicoeur

- La location de chalets en zonage résidentiel cause toujours problème autour de la Chaîne des lacs. René Jolicoeur soulève certains impacts qui ont des incidences négatives sur la qualité de l'eau.
- Une demande est adressée au maire Bastien sur l'application de la réglementation concernant la location à court terme de résidence dans des zones résidentielles. En réponse, il confirme que la volonté du conseil est au laxisme concernant les locations dérogatoires et que le maire ne peut rien changer à cela. Au sujet des certificats de conformité de zonage dorénavant exigés par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), il assure que la municipalité se conforme aux règles en vigueur.

9. États financiers – Ginette Boyer

- Présentation des états financiers. Ils ont été vérifiés par 3 membres: Chantal Robitaille, Hélène Duval et Jean-François Vinet.
- Suzanne Trudeau propose que soit acceptés les états financiers, secondée par Marcel Gagnon. Vote : ADOPTÉ à l'unanimité.
- **Richard Régimbald propose de changer le nombre de responsables de la révision des états financiers de 3 à 2, secondé par René Jolicoeur. ADOPTÉ**
- René Biron et Hélène Duval sont volontaires comme responsables de la révision pour l'année 2012-2013.

10. Niveau d'eau de la Chaîne des Lacs – Richard Bousquet

- Richard Bousquet fait l'historique des activités depuis le 7 février 2011 : plusieurs correspondances, échanges d'informations documentées, argumentations et analyses de part et d'autre. Parmi les plus significatives notons :
 - ❖ 7 février 2012 : L'ARCDL demande la possibilité de fixer le niveau d'opération à 284,30 mètres versus 284,50 mètres, tel que proposé lors de l'AGA 2011.
 - ❖ 1^{er} mars 2011 : Refus de fixer la vanne à 284,30 m.
 - ❖ Automne 2011 : Le CEHQ a décidé d'abaisser la hauteur de la vanne du barrage au niveau de 284,35 m pour faciliter la reproduction du touladi et de limiter le nombre d'interventions. Résultat, beaucoup moins de variation du niveau d'eau au printemps et en début d'été 2012.
 - ❖ Printemps 2012 : Le CEHQ doit installer deux (2) tiges limnimétriques, une au lac Leclerc et une au lac des Monts. Des relevés hebdomadaires seront faits ainsi qu'à chaque mouvement de vanne.
- **Il est proposé par René Jolicoeur de faire une demande au CEHQ pour augmenter les trous d'écoulement permanents, selon les normes actuelles, dans la vanne du barrage Stukely, secondé par Roland Audren. Vote : ADOPTÉ à l'unanimité.**

11. Ensemencement de poissons – René Biron

- Nombre et longueur des poissons : environ 500 de 12 à 14 pouces
- René Biron mentionne qu'il est important d'apprendre à reconnaître les espèces de truites, les prises de touladis sont rarement légales mais des pêcheurs les confondent avec la truite mouchetée.
- Des gardes-pêche ont patrouillé la Chaîne des lacs ce printemps, attention aux lignes dormantes sans surveillance, c'est illégal.

12. Qualité de l'eau – Ginette Boyer / Richard Bousquet

- À l'été 2011, dans le cadre de notre participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), 36 mesures de transparence ont été documentées, soit 9 par lac. De plus 3 prélèvements d'eau par lac ont été acheminés au MDDEP. Les rapports générés par le MDDEP sont disponibles sur notre site internet ainsi que celui du MDDEP.

- Les mêmes activités sont prévues en 2012. Les résultats d'analyse d'eau de cette troisième année consécutive sur chacun des lacs, devraient permettre d'établir les valeurs de référence qui serviront à interpréter les données futures.

13. Site internet – Ginette Boyer

- Les membres sont invités à consulter le site internet qui est mis à jour régulièrement. De nombreuses informations sont disponibles telles que : Résultats des analyses sur la qualité de l'eau, le rapport SAGE, les comptes-rendus des réunions.

14. Responsabilité collective – André Beauregard

- André Beauregard nous rappelle que nos lacs sont millénaires et que seul le lac Simoneau est en bonne santé. Le rôle des riverains est d'être les yeux et la voix de ces lacs, d'être responsables en rapportant les irrégularités constatées et ainsi éviter d'être complices de la négligence.

15. Parole à l'assistance

- Mme Antoinette St-Pierre fait part de problèmes persistants avec les bernaches. Les petites clôtures de cordes sont efficaces mais ne suffisent pas dans tous les cas. Il est constaté que le nombre de familles augmentent à chaque année.
- René Biron remarque qu'il y a moins de participants aux assemblées générales et que ce sont toujours à peu près les mêmes personnes. Il suggère au CA de considérer l'option de faire l'AGA en même temps qu'une autre activité (épluchette).
- Le maire Bastien assure de sa disponibilité, si les riverains ont des demandes à lui adressées il promet une réponse.

Élections

Postes en élection :

Note : deux démissions pour assurer l'alternance, soit Richard Régimbald (vice-président) et Jacques Guertin (directeur lac Bran de Scie)

2 directeurs au lac Leclerc (démission Marcel Gagnon, sortant Jean-François Lavigne)

1 directeur au lac Bran de Scie (démission Jacques Guertin)

1 directeur au lac Simoneau (sortant, René Jolicoeur)

2 directeurs au lac des Monts (sortants, Roland Audren et André Beauregard)

Secrétaire-trésorière (sortante, Ginette Boyer)

Vice-président (démission Richard Régimbald)

Jean-François Lavigne agit comme président d'élection, Ginette Boyer comme secrétaire.

2 directeurs lac Leclerc :

Jean-François Lavigne se représente. Aucune autre nomination.

Marcel Gagnon propose **Huguette Custeau**, secondé par René Biron

ÉLU
Accepte ÉLUE

Directeur au lac Bran de Scie :

Hélène Duval propose **Jacques Guertin**, secondée par Richard Régimbald

Accepte ÉLU

Directeur au lac Simoneau :

France Daoust propose **René Jolicoeur**, secondée par André Beauregard

Accepte ÉLU

2 directeurs au lac des Monts :

René Biron propose **Roland Audren**, secondé par Marcel Gagnon

Accepte ÉLU

René Biron propose André Beauregard, secondé par Richard Régimbald

Refuse

Richard Bousquet propose **Marc-André Duclos**, secondé par France Daoust

Accepte ÉLU

Secrétaire-trésorière :

André Beauregard propose Hélène Duval, secondé par René Jolicoeur

Refuse

Richard Bousquet propose **Ginette Boyer**, secondé par Richard Régimbald

Accepte ÉLUE

Vice-président :

René Jolicoeur propose **Richard Régimbald**, secondé par René Biron

Accepte ÉLU

Mot du président

Richard Bousquet souligne l'implication et remercie les deux membres du CA qui quittent leurs fonctions et mentionne qu'il faut travailler à trouver de la relève. Il incite les membres à assister aux séances du conseil municipal et termine en remerciant l'assistance pour leur présence.

Levée de l'assemblée à 12h20 proposée par René Jolicoeur, secondé par Hélène Duval.